

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

**UN HOMME ENCEINTE
DEPUIS PLUSIEURS
ANNÉES** P.4

Lumière :

**La marque
de la bête** P.4
(7^e partie)

Clash du conclave CST et Arc-en-ciel :

Jean Kissi attaque Abass Kaboua : "Quand on a du sang sur les mains, on ne fait pas la politique"

Abass Kaboua réplique : "Si Jean KISSI pense se battre avec moi, je lui enverrai le 8e de mon petit frère"



Jean Kissi (CAR/Arc-en-ciel)



Abass Kaboua (MRC/CST)

Le conclave entre le CST et le l'Arc-en-ciel censé dégager un candidat unique de l'opposition s'est transformé en une guerre de tranchée. L'amuseur public des meetings du CST, Abass Kaboua, et le député du CAR, Jean Kissi, ont failli en venir aux mains lors de ce conclave. Jean Kissi qui était à ce conclave pour le compte de l'Arc-en-ciel, a claqué la porte de ces négociations dont les militants de l'opposition attendaient impatiemment le choix d'un candidat unique.

Lire suite page 3

Poursuite de la lutte contre la corruption :

Pascal Bodjona écroué à la prison civile de Tsévié, Jonathan Fiawoo au SRI P.3



Pascal Bodjona



Jonathan Fiawoo

Dossier :

L'Education, une priorité de l'Etat togolais P.6



Florent Maganawè, ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

Transparence dans les dépenses publiques nationales :

Le Togo, un bon exemple selon la Banque Mondiale P.4

Commémoration des 150 ans de la convention de Genève : La Croix-Rouge togolaise marque l'évènement par plusieurs activités à Togoville P.2



Les athlètes au départ du cross country

Commémoration des 150 ans de la convention de Genève : La Croix-Rouge togolaise marque l'évènement par plusieurs activités à Togoville

C'est en présence de trois cents volontaires de la Croix-Rouge venus du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana et du Togo pour prendre part à son cinquième Camp International Jeunesse que la Croix-Rouge togolaise, à l'instar du tout le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a célébré les 150 ans de la première Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne.

C'était le vendredi 22 août dernier au Centre des aveugles " Kékéli-Néva " de la cité de Togoville. Plusieurs activités étaient au menu de cette manifestation qui a bénéficié du soutien financier du Comité International de la Croix-Rouge



Remise de récompenses aux meilleurs participants

(CICR), notamment les activités sportives, une kermesse ainsi que des communications diverses.

C'est par un cross-country démarré tôt dans la matinée que la manifestation a débuté. Une centaine de concurrents des deux sexes ont pris part à cette course à travers les rues de

la cité. Une occasion pour le Chef du Département de la Communication de la Croix-Rouge togolaise, M. Kenneth LAWSON de rappeler avant le coup d'envoi, l'importance de la première Convention de Genève qui, a-t-il indiqué, était une réponse immédiate aux questions soulevées par Henry

DUNANT, le fondateur de la Croix-Rouge à la protection et aux secours des blessés sur les champs de bataille.

Selon lui, la première Convention a ouvert la voie à trois autres, les portant ainsi à quatre auxquelles s'ajoutent trois Protocoles additionnels.

De nombreux prix ont été décernés aux athlètes à l'issue de la course, notamment des trophées, des médailles, des t-shirts, des lots de cahiers et de stylos.

Quinze stands de jeu ont été ouverts, après la course pour une grande kermesse qui a vu des joueurs remporter des centaines de lots mis en jeu.

Rappelons que la première Convention de Genève protège les blessés et les malades dans les forces armées en campagne, la deuxième prône la protection

des blessés, les malades et les naufragés des forces armées sur mer, la troisième celle des prisonniers de guerre et la quatrième celle des personnes civiles en temps de guerre.

Le Protocole Additionnel I protège les victimes des conflits armés internationaux (CAI) et le Protocole Additionnel II les victimes des conflits armés non internationaux (CANI). Le Protocol additionnel III, quant à lui, institue le Cristal Rouge comme troisième emblème du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Des sociétés de la place, en l'occurrence Voltic Togo SARL, CREASPORT et Images Bureautiques Informatiques (IBI) étaient aux côtés la Croix-Rouge togolaise dans l'organisation de cet évènement.

Pierre A.

Pour une meilleure réinsertion post-carcérale des enfants de la brigade pour mineurs :

L'ONG ANGE lance un projet de formation aux activités manuelles

Permettre aux enfants en conflit avec la société et détenus à la brigade pour mineurs d'avoir un avenir à travers une bonne réinsertion : c'est le souci de l'Ong ANGE (Amis pour une Nouvelle Génération des Enfants). Dans le cadre d'un projet de réinsertion des enfants détenus, cette Ong a initié avec la brigade une série de formation aux activités manuelles. Le lancement de ce projet a eu lieu le 25 août dernier dans les locaux de ladite brigade à Lomé.

Il s'agit de permettre aux bénéficiaires d'apprendre une activité génératrice de revenus pour ceux qui ne peuvent pas continuer les classes. Ce qui faciliterait leur réinsertion et leur éviterait de retomber dans les mêmes travers.

L'objectif de la formation est de les amener à acquérir une connaissance de base pour réaliser des activités génératrices de revenus.

Le constat est que ces enfants une fois libérés, reviennent quelques mois après, mis à part ceux récupérés par des Ongs ou organisations pour les mêmes délits, dont 80% pour vol, selon les responsables de ANGE. Il fallait trouver un moyen de briser cette récurrence. Et l'apprentissage d'une activité manuelle paraît la solution la plus plausible, vu les besoins de formation exprimés par les enfants eux-mêmes, au cours des entretiens avec le psychologue travaillant en collaboration avec l'Ong.

M. Gabriel Kossi Amouzou, directeur de ANGE, a expliqué que le processus de réinsertion de ces enfants était difficile, ce qui explique la récurrence.

" Nous intervenons depuis 2001 à la brigade pour mineurs à travers plusieurs activités. Mais à un moment donné de l'histoire, nous avons constaté que plusieurs de ces enfants reviennent encore à la brigade pour mineurs, malgré les multiples actions que nous menons. Et nous nous som-

mes dit qu'il fallait initier des activités manuelles avec ces enfants dans le but de les occuper pour une meilleure réinsertion post-carcérale ", a indiqué M. Amouzou.

Ce projet de l'ONG ANGE est soutenu par la communauté Fondacio, est une communauté chrétienne catholique à vocation œcuménique qui s'engage dans la pastorale des jeunes. Il a été financé par la communauté Fondacio à travers l'Association dénommée Aide aux Eglises d'Afrique à hauteur de 1500 euros.

Cette formation aux activités manuelles consiste à aider les enfants à fabriquer des paniers, des perles, des sandalettes, à faire le macramé (des sacs en macramé). Les enfants vont se former au batik (teinture des pagnes et tee-shirts), au macramé sous diverses formes (tissage de sacs, lit, gadgets à base de fils et nylon) ; à la fabrication des sacs en panier, des sandalettes des perles et des boucles d'oreilles.

" Nous croyons vraiment que les enfants qui sont à la brigade pour mineurs ont besoin du



La table des officiels au lancement du projet

meilleur pour préparer leur avenir, car ils ont un avenir et il faut leur donner les moyens d'une deuxième chance. Et leur avenir se prépare ici dans ce milieu d'incarcération en leur permettant non seulement de mettre un peu d'argent de côté à travers leurs articles qui pourraient être vendus mais aussi en leur permettant d'apprendre une activité et aussi d'être en formation continue et d'oser croire que l'avenir est aussi possible pour eux ", a déclaré M. François PROUTEAU, président internatio-

nal de Fondacio au lancement du projet.

Il a invité les bénéficiaires à s'impliquer dans la préparation de leur avenir tout en leur rassurant du soutien de Fondacio à travers la brigade pour mineurs et d'ANGE.

M. François PROUTEAU s'est dit heureux d'être présent à cette cérémonie de lancement. " Je vois avec vous un signe d'espérance, un signe fort d'engagement pour nous aider à préparer votre avenir. Ce qui se passe ici est vraiment une école ou un centre d'appren-

tissage pour une nouvelle chance. Ce qui est important, c'est que vous soyez complètement engagés dans cette activité. Vous êtes des apprentis et vous allez être tous des co-entrepreneurs et co-partenaires du projet ", a-t-il lancé à l'endroit des enfants bénéficiaires, soulignant qu'il y a tous les ingrédients d'une bonne entreprise qui vient de démarrer.

Le président international de Fondacio n'a pas manqué de féliciter les éducateurs d'ANGE et toute l'équipe pour leur engagement en faveur de l'avenir de ces enfants. Il a réitéré l'engagement Fondacio à les soutenir dans leurs activités. La promotion des articles réalisés par ces enfants seront faites dans les paroisses Sainte Rita, St Kisito, St Joseph, et Ste Thérèse de l'Enfant Jésus de Lomé.

L'Ong ANGE a en charge plus de 700 enfants récupérés dans la rue et provenant de la brigade pour mineurs qu'elle scolarise ou envoie en apprentissage.

Pierre Agbanda

La RDI-France célèbre l'excellence : Des lauréats du CEPD primés à Kara

Maintenir l'étendard de l'excellence dans la ville de Kara : c'est l'intention de la RDI, une Centrale d'achat basée en France, qui a décidé de primer une soixantaine d'élèves lauréats à l'examen du Certificat d'Etudes du Premier Degré (CEPD) de la ville de Kara (environ 450 km de Lomé). Les récompenses ont été remises aux méritants le 22 Août dernier à Kara par la RDI-France, René Deschamps, pour avoir fait preuve d'excellence au cours de l'année scolaire 2013-2014.

Ces prix composés de kits scolaires devraient permettre aux bénéficiaires d'avoir une bonne rentrée scolaire. Le premier du centre de la Kozah, TIZI Gérard Esozinam, en plus d'un kit scolaire, a reçu un vélo.

" L'organisation de cette journée de l'excellence s'inscrit dans les objectifs de la RDI-France qui vise à encourager l'excellence chez les élèves et gratifier les



Remise du vélo au 1er du centre

enseignants pour leur dévouement au travail bien fait ", a déclaré M. Eric AMETSIPÉ, Représentant de cette société au Togo.

L'initiative de la RDI-France a été saluée par le directeur de l'école primaire SOS Kara et l'inspection des enseignements préscolaires et primaires. Ils ont remercié la société pour ce geste symbolique et félicité les enseignants pour le

travail abattu avant d'encourager les élèves à travailler encore plus.

RDI est spécialisée dans le commerce international, notamment la maintenance des entreprises basées loin des lieux de fabrication dans leurs activités telles que l'Aéronautique / Aéroport / Aéroportuaire, Ferroviaire, Automobile, BTP/TP/Poids Lourds, Hôtellerie, Médical (Para et médical, Hôpitaux, laboratoires), Shipchandler, Informatique et Nouvelles technologies, Téléphonie (Réseau, Fixe, GSM simple et Dual-sim), Solution logistique Fret et Services, Produits d'entretien Avions.

Pierre A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

**Directeur de la
Publication**
ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

**AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.**

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Clash du conclave CST et Arc-en-ciel :**JEAN KISSI ATTAQUE ABASS KABOUA : "Quand on a du sang sur les mains, on ne fait pas la politique"
ABASS KABOUA RÉPLIQUE : "Si Jean KISSI pense se battre avec moi, je lui enverrai le 8e de mon petit frère"**

Le conclave entre le CST et le l'Arc-en-ciel censé dégager un candidat unique de l'opposition s'est transformé en une guerre de tranchée. L'amuseur public des meetings du CST, Abass Kaboua, et le député du CAR, Jean Kissi, ont failli en venir aux mains lors de ce conclave. Jean Kissi qui était à ce conclave pour le compte de l'Arc-en-ciel, a claqué la porte de ces négociations dont les militants de l'opposition attendaient impatiemment le choix d'un candidat unique.



Jean Kissi

Abass Kaboua

Ce départ de Jean Kissi de la table de négociation fait suite à une altercation très violente entre lui et Abass Kaboua du CST. En effet, au cours des débats, Abass Kaboua a dégainé des flèches contre Jean Kissi, l'accusant de tenir des propos inadmissibles sur les médias au sujet du choix d'un candidat unique de l'opposition. Pour le président du MRC, Abass Kaboua, cette sortie médiatique de l'honorable Jean Kissi était insultante et relève du mépris à leur rencontre.

Cette remarque très peu courtoise de Kaboua a irrité Jean Kissi qui a aussitôt réagi en affirmant que le meilleur candidat pour porter haut le flambeau de l'opposi-

tion, n'est autre que Me Dodji Apévon.

Cette déclaration a mis en boule le chantage de "hessoutou, numoua" (le slogan fétiche d'Abass Kaboua lorsqu'il veut monter sur le podium lors des meetings du CST tous les samedis) qui a rougi en déclarant que le seul candidat unique que l'opposition peut avoir, c'est bel et bien Jean-Pierre Fabre. Les deux acteurs du conclave ont failli se prendre par les cols n'eût été l'intervention des autres participants. Jean Kissi, avant de claquer la porte du conclave, a lancé un pic à Abass Kaboua en déclarant : "Quand on a du sang sur les mains, on ne fait pas la politique". En clair, Jean Kissi informe les

Togolais que le président du parti politique MRC est un criminel. Quelle révélation ! "Abass Kaboua est donc un tueur ?", s'interroge M. Eyakouyou Frédéric, militant de l'ANC, section Soutouboua. S'il s'avère que Abass Kaboua est un criminel, pourquoi l'ANC l'a accepté au CST ? Pour le militant Améwoula Alain du CST, le comportement violent d'Abass Kaboua et son agitation laissent penser qu'il a du sang sur la main.

L'on se rappelle les révélations faites par notre confrère Dimas Dzikedo sur Abass Kaboua et sur son passé récent, notamment lorsqu'il était activiste du RPT et très proche de feu Eyadéma. Nombreux sont les militants de

l'ancien parti RPT qui témoignent que Abass Kaboua circulait toujours avec une arme et une cordelette et menaçait parfois certains militants de l'opposition.

Selon les mêmes sources, c'est lui qui a conduit le groupe qui est allé plastiquer la maison d'Andoche Bonin à Wittin non loin du siège du RPT. Devant la maison d'Andoche Bonin, Abass Kaboua criait : "Fofu, je te dis de sortir". Et quand Bonin est sorti, Abass a voulu tirer sur lui et c'est grâce à l'intervention du SG adjoint du RPT, Dahuku Péré, que Bonin a eu la vie sauve.

Est-ce sur ses informations que se base Jean Kissi pour traiter Abass Kaboua de criminel ou bien a-t-il d'autres révélations ? Il serait intéressant pour l'honorable Jean Kissi de cracher le morceau en faisant des révélations plus croustillantes sur le comédien Abass Kaboua qui sait bien amuser les militants de l'ANC chaque samedi.

Au demeurant, pourquoi les responsables du CST ont-ils désigné Abass Kaboua pour prendre part à ce conclave ?

Certains observateurs pensent que le choix d'Abass Kaboua pour participer aux pourparlers est beaucoup plus motivé par le fait que les responsables du CST

n'accordaient pas d'importance à ces assises dont ils savaient que rien n'allait sortir. Abass Kaboua était dans son rôle en provoquant Jean Kissi dont il savait qu'il n'avait pas aussi sa langue dans sa poche.

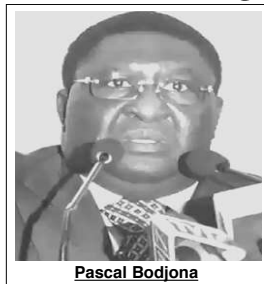
Le hic, Abass n'a pas réagi à l'attaque qui le traite d'assassin. Il s'est tout simplement contenté de déclarer lors du traditionnel meeting du CST à Baguida que : "Si Jean KISSI pense se battre avec moi, je lui enverrai le 8e de mon petit frère". S'il est vrai que Kaboua a fait le "karaté", il se peut que Jean Kissi ait fait Evala et si les deux venaient à se croiser, rien ne prouve que le premier peut terrasser le second. Les fans de Kaboua voudraient plutôt qu'il s'explique par rapport aux allégations de Jean-Kissi qui le traite d'assassin.

Pour l'heure, nous attendons que Jean Kissi aille plus loin en révélant les crimes commis par Abass Kaboua en vue de permettre de saisir si nécessaire la CPI pour des investigations très approfondies. Les révélations faites par l'honorable Jean Kissi doivent être prises en compte pour éclairer les uns les autres sur la vraie personne d'Abass Kaboua.

Aliziou Dominique

Nouveau rebondissement dans l'affaire dite d'escroquerie :**Le ministre Pascal Bodjona écroulé à la prison civile de Tsévié**

L'ancien ministre de l'Administration Territoriale et ex-directeur de cabinet de Faure Gnassingbé croulé derrière les barreaux de la prison civile de Tsévié depuis le jeudi 21 août 2014. Avec cette incarcération, l'affaire dite "d'escroquerie internationale" dans laquelle il serait impliqué de même que Bertin Sow Agba, vient de connaître un nouveau tournant. Pascal Bodjona jouissait d'une liberté provisoire après avoir passé sept mois à la Gendarmerie nationale (du 1er septembre 2012 au 9 avril 2013).



Pascal Bodjona

Invité à comparaître devant le juge d'instruction du 4ème cabinet pour être entendu sur le fond, suite au rejet le mois dernier d'une des requêtes faites par son Conseil d'avocats, Pascal Bodjona est finalement incarcéré à la prison civile de Tsévié sur la décision du juge.

En liberté provisoire lui aussi, Agba Bertin, considéré comme le cerveau de cette affaire, a choisi de prendre ses jambes au coup. Sa cavale l'aurait conduit en Grèce où il a été entendu par la justice de ce pays suite au mandat d'arrêt international lancé contre lui et à la saisie d'interpoler par le Togo en vue de son extradition.

Selon notre confrère "Forum

de la Semaine" dans sa livraison de jeudi 21 août dernier, son extradition n'était qu'une question d'heures. Le journal soutient que la justice grecque a rendu son verdict et a accédé à la demande du Togo. Pour l'instant, aucune information n'a filtré à ce sujet.

Qu'est-ce qui a donc amené le juge d'instruction du 4ème cabinet à prononcer l'incarcération de l'ancien ministre de l'Administration territoriale ? Selon des indiscretions, Pascal

Bodjona n'aurait pas respecté l'imposition faite à lui par la justice de ne pas se prononcer sur le fond de l'affaire, vu que celle-ci était en instance et que lui-même était en liberté provisoire et sous contrôle judiciaire. Or, l'intéressé a passé son temps à s'exprimer abondamment là-dessus, allant jusqu'à annoncer son retour en politique et à tourner le dos à ses amis d'hier.

En attendant, la justice doit aller au bout de ses investiga-

tions pour situer les responsabilités.

Rappelons que l'affaire d'escroquerie internationale qui remonte à 2011, oppose l'Emirati, Abass Al Youssef à l'ancien PDG de Elf Afrique, Loïk Le Floch Prigent, Pascal Bodjona et Agba Bertin. L'Emirati se plaint d'avoir été escroqué sur environ 25 milliards de FCFA.

On attend de voir la suite de cette affaire.

P.A.

Nouvelle tournure dans l'affaire de détournement de 2,6 milliards de FCFA à Ecobank :**Jonathan Fiawoo interpellé mardi dernier**

Pour les besoins de l'enquête dans le scandale financier qui secoue Ecobank, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), Jonathan Fiawoo, et sa complice Elvire Blanchette Grunitzky, responsable des comptes VIP à Ecobank, ont été mis le 26 août au dépôt sur mandat du Juge d'instruction. Suspecté de complicité avec une employée de la banque à l'origine de cette affaire qui a débuté en avril dernier, le couple de fait, est accusé d'avoir siphonné 2,6 milliards FCFA des comptes de dépôts à terme (DAT) des

clients d'Ecobank.

La découverte de mouvements suspects sur les comptes de plusieurs clients d'Ecobank a éveillé l'attention de contrôleurs de ladite banque. Au finish, c'est un trou de 2,6 milliards de francs CFA qui a été constaté. La traçabilité de ces fonds a permis de soupçonner Elvire Blanchette Grunitzky, responsable des comptes VIP à Ecobank. Mais elle n'était pas seule dans cette affaire.

Interrogée depuis plusieurs mois par la justice, l'employée de la banque n'a décidé de parler que la semaine dernière. Elle avoue avoir effectué des trans-



Jonathan Fiawoo

ferts douteux sur un compte appartenant à Jonathan Fiawoo. Mais l'intéressé nie les faits en bloc.

Après plusieurs confrontations entre Ecobank, Jonathan Fiawoo

et Elvire Blanchette Grunitzky, le juge d'instruction a finalement retenu des charges contre le sieur Jonathan Fiawoo qui est gardé au Service de renseignement et d'investigation (SRI) et Elvire Blanchette gardée à la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ).

Fin l'Etat de grâce...

Alors que l'opinion dénonce une certaine impunité vis-à-vis des personnalités haut placées de la société, la tournure que prend cette affaire de détournement de fonds à Ecobank impliquant deux familles de renom,

Suite à la page 4

Transparence dans les dépenses publiques nationales : Le Togo, un bon exemple selon la Banque Mondiale

Les efforts entrepris dans divers domaines par les plus hautes autorités togolaises portent déjà leurs fruits. Au plan de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, notamment dans les dépenses publiques nationales, le pays a atteint, selon la Banque Mondiale, un niveau encourageant dans les réformes en vue de s'approprier ces principes à l'origine de tout développement harmonieux.



Jim Yong Kim, Président BM / Le Président Faure Gnassingbé

En visite à la mi-août en Philippines, le président de la Banque Mondiale, Jim Yong Kim, a cité le Togo comme un exemple de pays fragile qui respecte les pratiques de transparence. Cette déclaration élève ainsi le Togo au rang de premier Etat fragile à publier les données sur les dépenses publiques.

En effet, depuis quelques années, le Gouvernement togolais, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, a entrepris de jouer la carte de la transparence. Ainsi, il est loisible de trouver sur le site officiel du gouvernement toutes les informations sur les dépenses publiques. Cette pratique permet à chaque citoyen désireux de consulter ces informations, offrant ainsi l'occasion à quiconque de jauger de l'effi-

cacité des actions du gouvernement.

Et le président de l'institution financière internationale n'est pas le seul à apprécier les efforts du gouvernement togolais. Il y a quelques mois, le Représentant-résident de la Banque Mondiale au Togo, Hervé Assah, citait le Togo comme le premier pays de l'UEMOA à publier les informations relatives aux dépenses publiques sur le site gouvernemental.

Ces progrès obtenus sur le front de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption suggèrent aux analystes économiques que l'on est probablement à la veille d'une nouvelle dynamique utilisant l'outil informatique pour améliorer les services et la transparence.

La technologie comme outil de lutte contre la corruption et l'extrême pauvreté

L'importance de la bonne gouvernance n'est plus à démontrer. Mais les ravages de la corruption sont assez criards. Convaincus qu'on ne peut assurer des services publics de qualité sans la bonne gouvernance, des Etats, pour parvenir à réduire l'extrême pauvreté, ont décidé de jouer la carte de la transparence.

Un gouvernement plus efficace et plus responsable n'est autre que celui qui a tourné le dos au culte du secret et qui ouvre ses données et ses budgets à l'examen du public.

Plusieurs pays s'appuient ainsi sur la technologie pour optimiser la délivrance de servi-

ces publics et privés pour le bonheur de leurs populations.

La bonne gouvernance est indispensable pour mettre fin à l'extrême pauvreté. Une transparence et une responsabilité accrues permettent aux citoyens de bénéficier de services éducatifs et sanitaires plus efficaces, de même qu'un secteur privé dynamique va créer des emplois de qualité pour aider des millions de personnes

à s'extraire de la pauvreté.

C'est à ce titre que le Togo, premier Etat fragile et 13 autres qui ont publié l'intégralité de leurs bases de données, se sont inscrits indubitablement dans un dynamisme économique évolutif. Il existe une corrélation entre des institutions gouvernementales efficaces et une croissance soutenue.

JPB

Nouvelle tournure dans l'affaire de détournement de 2,6 milliards de FCFA à Ecobank :

Jonathan Fiawoo interpellé mardi dernier

Suite de la page 3

Personne le glas de l'Etat de grâce pour les fossoyeurs de l'économie togolaise.

En effet, selon certaines indiscretions, le Chef de l'Etat a tapé du poing sur la table.

Jonathan Fiawoo n'est pas à son premier coup d'essai. Fils d'une célèbre "Nana Benz", il dirige deux entreprises (Omnium des Services du Togo (OST) et Africaine beton industriel (BTP)). Dans le dossier des chantiers de la Cité OUA, Jonathan Fiawoo est accusé d'avoir empoché des centaines de millions de francs de contrats non exécutés. Il va rembourser ces fonds indûment acquis sous la pression de la Brigade financière de l'Etat.

En attendant de voir Jonathan

Fiawoo à son tour avouer son forfait pour faire évoluer ce nouveau dossier, il est clair que l'Etat de grâce est terminé et que les plus hautes autorités du pays sont décidées de faire combattre toute forme d'impunité. C'est seulement à ce prix que les efforts du Chef de l'Etat et de son gouvernement porteront leurs fruits.

Aux dernières nouvelles, on apprend que c'est une tentative de corruption du juge en charge de cette affaire qui a conduit à l'arrestation du sieur Jonathan. En tentant de donner 50 millions de nos francs pour étouffer l'affaire n'a-t-il pas lui-même signer sa propre condamnation, lui qui avait tout nié en bloc ?

Jean

Lumière

La marque de la bête "666" (7ème Partie)

Or Jean 14 :26 déclare : " Mais le consolateur, l'Esprit Saint, que le père enverra en mon nom vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit ". Ils ont créé des églises mères et des églises filles. Ce qui une abomination. Ils célèbrent les pâques, la pentecôte, et les autres fêtes dites religieuses.

1 Corinthiens 5 :7, dit : car Christ notre pâque a été immolé. Ils ont créés des fêtes comme Noël en prétextant que Jésus est né le 24 décembre à minuit et célèbrent ainsi le 25 décembre. En effet, cette fête est inspirée de Satan et l'enfant dont-ils parlent n'est pas le fils de Dieu mais un démon que nous appelons fils de Satan. Galates 4 :4 : " Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son fils né d'une femme, né sous la loi ".

La Bible n'a pas dit que Jésus est né le 24 décembre à minuit. Galates 4 :8-12 " Autrefois, ne connaissant pas Dieu, vous serviez des dieux qui ne le sont pas de leur nature ; mais à présent que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connu de Dieu, comment retournerez-vous à ces faibles et pauvres rudiments auxquels de nouveau vous voulez vous asservir encore ? Vous observez les jours, les mois, les temps et les années ! Je crains d'avoir inutilement travaillé pour vous. Soyez comme moi, car moi aussi je suis comme vous. Frères, je vous en supplie ".

Paul défend aux vrais croyants de célébrer les fêtes, les jours, les mois, les temps et les années. Ceux qui le font encore aujourd'hui doivent savoir que c'est l'idolâtrie. Ils bâtissent des édifices, c'est-à-dire des temples qu'ils appellent églises or dans Isaïe 66 et Actes 17 :24, Actes 7 :46, il est dit que Dieu n'habite pas dans les temples faits de mains d'hommes. Et les premiers apôtres n'ont jamais bâti de temples comme lieux de prière. Ceux qui les battissent aujourd'hui, battissent un fonds de commerce, une boutique des faux pasteurs. Tu vas me demander que si on ne construit pas de temples, on va prier où ? Les premiers chrétiens priaient où ? Est-ce dans des temples qu'ils priaient ? Non, dans des maisons (Colossiens 4 :15, Actes 12 :12). Ils font la sainte cène en journée tandis que dans la bible, elle était faite entre deux soirs ou le soir : Exode 12 :1-5, Matthieu 26 :17-20, 1 Corinthiens 11 :23, Actes 20 : 7-11, Luc 24 :30-31. Ils délivrent aux fidèles des cartes de baptêmes et des cartes de membres. Choses qui n'ont jamais été faites par les premiers chrétiens.

Après avoir lu ce livre, si tu te retrouves dans l'une de ces sectes, il est de ton intérêt de la quitter immédiatement. (2 Corinthiens 6 :17, 2 Jean 7 :10).

Ecoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10heures à 11heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)

Frère Koffi : 90213158 / Visitez le site www.retour-doctrine-apotres.fr
E-mail laveritequilibre@yahoo.fr

Fait divers

UN HOMME ENCEINTE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES



Incroyable mais vrai. Le premier homme au monde déclaré "enceinte" s'appelle Sanju Bhagat. Il est de nationalité marocaine. Il aurait porté sans le savoir une grossesse qui serait arrivée à maturité beaucoup d'années après.

Depuis son enfance, il est gêné à cause de son ventre qui a toujours été assez gros. Mais par cette nuit de juin, sa vie a basculé... Son ventre avait atteint une telle proportion qu'il dut être conduit à l'hôpital, étant donné que les douleurs l'empêchaient de respirer.

A première vue, les médecins ont tout de suite pensé à une tumeur. Aussi, auraient-ils, au vu de la taille du ventre, imaginé différents problèmes et difficultés pour l'extraire. Après avoir débuté l'opération, ils ont d'abord extrait une quantité impressionnante de liquide. Ils tombèrent ensuite sur quelque chose de terrifiant. Cela a semblé être une main. Le médecin fut presque horrifié.

En continuant, il mit la main sur des os, des morceaux de membranes. Ce qui était à l'intérieur du ventre de ce garçon avait des mains, des pieds et des ongles déjà bien formés.

En fait à l'intérieur de cet homme s'était développé le fœtus de son frère jumeau. Même si le cas est très rare, voire inimaginable, ce fœtus a tout de même continué à se développer dans le ventre de l'homme en s'accrochant aux organes. Il s'était alors mis à se nourrir en parasitant l'intérieur de cet homme de trente six ans. La grossesse atteignit finalement un stade très avancé et commença à nuire à son hôte.

D'après la médecine, ce fait inimaginable n'est pas surprenant.

Source : rumeursdabidjan.net / B.TALOM

Une campagne de communication sur les réglementations sur le tabac et ses produits dérivés lancée

Un atelier de vulgarisation de la loi anti tabac a été organisé à l'endroit des journalistes, des acteurs de la santé et des importateurs le 26 août 2014 à Agora Senghor à Lomé. Cet atelier fait suite au lancement de la campagne de communication sur les réglementations sur le tabac et ses produits dérivés par la ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Mme Bernadette Legzim-Balouki.



Phot de famille des participants à la rencontre

Selon une enquête STEPS réalisée en 2010 par le ministère de la Santé, le taux de prévalence lié au tabac au Togo est de 53%.

L'objectif principal de cette campagne de communication est de sensibiliser la population sur les effets néfastes du tabac sur la santé.

Les ministères du Commerce, de la Santé et la sécurité ont pris des dispositions

pour le respect de cette loi.

Pour la ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Mme Bernadette Legzim-Balouki, Au-delà des enjeux économiques liés au Tabac, nul n'ignore les effets néfastes du tabac sur la santé et la qualité de vie. Ces effets sont encore souvent méconnus et doivent être rappelés afin de faire prendre conscience aux fumeurs des risques qu'ils prennent et qu'ils font prendre à leur

entourage. Les effets du tabac s'exercent sournoisement et lentement sur la plupart des organes.

" Les personnes fumant quelques cigarettes par jour ne sont pas à l'abri de conséquences néfastes sur leur santé. Il n'existe pas de " petits fumeurs " : c'est la durée de consommation qui est un des principaux facteurs de risque. Les personnes fumant 5 à 10 cigarettes par jour pendant plus de 20 ans prennent

autant de risques ", a-t-elle ajouté.

Elle a appelé acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ces textes, ainsi qu'à l'administration publique, les consommateurs, les ONG, les industriels et toute la population à œuvrer au respect des mesures en vigueur.

En ce qui concerne les nouveaux emballages, tous doivent porter à compter du 1er septembre 2014 ces avertissements en français et dans deux langues locales, le Kabyè et l'Ewé sur 65% de leur surface totale : la fumée de tabac nuit gravement à la santé de l'enfant, fumer provoque le cancer du poulmon, l'usage du tabac provoque l'impotence sexuelle, fumer cause une mort lente et douloureuse. Une mention sur les émissions de la fumée de tabac doit également figurer sur l'un des côtés de la boîte.

Pour Dr Vinyo Koumako coor-

donnateur du programme national anti-tabac, le fumeur doit être davantage renseigné sur les méfaits du tabac. Le nouveau packaging jouera ce rôle et nous espérons qu'à travers ces deux semaines, nous arriverons à réduire le taux de mortalité lié au tabac.

Les contrevenants à ces mesures s'exposent à des sanctions voire des amendes de 500 000 à 10 millions et des peines d'emprisonnement d'un mois à un an.

Cette campagne sera assurée par le cabinet de communication Focus Yakou.

Notons qu'à l'échelle mondiale, le tabagisme est la principale cause de décès évitables et l'usage du tabac est actuellement responsable de la mort de 10% des adultes. 6 millions de personnes décèdent prématurément à cause des méfaits du tabac dans le monde chaque année.

Carole AGHEY

Défis à l'autorité à Totsi-Kpatafi Cacavéli, à Agoé : La famille Alaglo Akpabé contre le décret de reconnaissance de Togbui Grégoire Koami Aziamaley Passah II

Alors que tout est mis en œuvre pour opérer des réformes en vue de la réalisation complète de la décentralisation, des brebis galeuses préfèrent ramer à contre courant. C'est ce qui se vit à Totsi-Kpatafi Cacavéli, à Agoé, banlieue-nord de Lomé. Pour mettre fin à la régence jusque-là considérée comme une chefferie dans le village de Totsi-Kpatafi Cacavéli, le préfet du Golfe, Koffi Mélébou, après un travail scientifique, a opté pour la reconnaissance, ce 30 août, de Togbui Grégoire Koami Aziamaley Passah II comme nouveau chef du village. Ceci au grand dam de la famille Alaglo Akpabé qui assurait la régence depuis plusieurs décennies déjà.

Les conflits de chefferie sont devenus depuis quelques temps une mode au Togo. Des communautés qui vivaient ensemble, se tournent le dos le jour au lendemain juste à cause de l'attribution du trône royal à l'une ou à l'autre. Pourtant la genèse de l'histoire de chefferie et sa traçabilité permettent de trancher sans parti pris. Ce travail scientifique doit être l'initiative de l'autorité, notamment le préfet, avec la collaboration des forces de l'ordre et de sécurité.

Pour expliquer ce qui se passe à Totsi-Kpatafi Cacavéli, Alaglo

Kossi, fils du défunt Togbui Alaglo Kudi Passah, reconnu comme chef du village Totsi-Kpatafi depuis 1937 (document à l'appui), a rencontré la presse le vendredi dernier dans la cour de l'EPP Cacavéli.

La chefferie à Totsi-Kpatafi Cacavéli racontée par un prince...

Selon le "prince", les divergences de vues sur l'attribution du trône royal à Totsi-Kpatafi Cacavéli n'ont pas leur raison d'être dans la mesure où il ne s'agit que d'un



La table lors de la rencontre avec la presse; Alaglo Kissi (debout)

conflit n'est que artificiel.

En effet, souligne le "prince", 4ème garçon de Togbui Alaglo Kudi Passah, reconnu comme chef du village Totsi-Kpatafi depuis 1937, son défunt père était le dernier chef que le village a connu depuis sa création. Après lui, il n'y a eu que des régents qui ont assumé le rôle de chef du village sans pour autant en avoir le titre. Comment en est-on arrivé là ?

L'euphorie des indépendances de 1967 avait occasionné des soulèvements au Togo. Dans le village, des gens s'étaient élevés contre l'autorité locale, donc le chef du village pour avoir travaillé avec le colon. Ainsi, Togbui Alaglo Kudi Passah, avait été obligé de se retirer de la scène publique, laissant le soin à son collaborateur Guidigansou d'assurer l'intérim.

Mais d'intérim en intérim, l'on

est arrivé à une cinquième régence déguisée en chefferie. Depuis un certains temps, les vieux du village avaient émis le vœu de restituer le trône à qui de droit. Ce qui n'est pas de l'avis des "usurpateurs" qui n'entendent pas céder d'un pouce sur cette question.

Le préfet du Golfe s'en est mêlé

Invité à trancher, le préfet du Golfe, Koffi Mélébou, a simplement demandé des preuves de filiation de ce trône. Ainsi, il était demandé aux deux camps d'apporter, dans un délai de six mois, les preuves confirmant leur filiation et leur droit de briguer la chefferie dans ce village.

Jusqu'à ce jour, c'est seulement le camp Alaglo Kudi Passah qui a pu donner au préfet des preuves : une lettre de cession de terrain de la réserve de la TdE à Cacavéli, et une autre lettre datant du 10 mars 1937 demandant à Aziamaley Kudi Passah, chef quartier de Cacavéli, de collecter l'impôt pour le colonisateur.

Le camp Akpabé sans preuve...

Le camp de Togbui Sédou III n'a jusqu'à ce jour brandi aucune preuve. Il se contente des allégations et du soutien des autres régents pour asseoir son trône.

Accusant le préfet du Golfe de "trop s'investir dans cette nomination", le camp Akpabé estime que c'est aux communautés de désigner leur chef et le soumettre à l'autorité.

C'est dans cette atmosphère tendue que le 30 août prochain, Togbui Grégoire Aziamaley Passah II recevra, au cours d'une cérémonie solennelle, sa lettre de reconnaissance comme chef du village de Totsi-Kpatafi Cacavéli, au grand dam de la communauté Akpabé.

Universités publiques du Togo :

Une probable augmentation des frais d'inscription l'année prochaine et une suppression du rectorat

Les rumeurs sur l'augmentation des frais d'inscription dans les universités de Lomé et de K ara semblent devenir des clameurs. En effet, des informations provenant du ministère de l'Enseignement Supérieur tendent à confirmer une augmentation considérable des frais d'inscription l'année prochaine. Ces frais seront portés à 50.000 FCFA. Ce qui suscite déjà des remous au sein du monde universitaire surtout chez les étudiants.

Selon le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Octave Nicoué Broohm, il "s'agit de donner un peu plus de chance aux étudiants travailleurs de réussir plus vite. Cette mesure sera accompagnée par la régularité des allocations et bourses. Nous prévoyons même de les augmenter." Pour le ministre, cette mesure ne vise pas à décourager les étudiants mais plutôt à relever le niveau dans l'enseignement supérieur. " C'est plutôt une manière de les inciter à travailler et à être plus compétitifs après

les études ", a laissé entendre le Ministre.

Cette information irrite les mouvements étudiants qui comptent engager des hostilités dès le début de la rentrée prochaine si le gouvernement maintient cette augmentation des frais d'inscription à 50.000 FCFA nonobstant leurs conditions de vie et de travail qu'ils ne cessent de dénoncer.

Le Ministre évoque également sur la suppression du poste de rectorat dans les universités qui, dit-il, ne répond à aucun besoin. " C'est dans les pays où

il y a plusieurs universités que le rectorat est efficace ; ici, nous avons dû supprimer ce poste pour donner la chance à d'autres domaines d'éclorre ", a déclaré le ministre de l'Enseignement Supérieur qui a promis le redéploiement du personnel du rectorat dans un autre service car, il est question pour lui de rassembler les énergies pour doter les universités d'infrastructures. " Nous prévoyons construire des amphithéâtres dès la rentrée prochaine ", a-t-il souligné.

Dao Espoir

Jean-Pi

DOSSIER : L'Éducation, une priorité de l'Etat togolais

Le Togo retrouve sa place dans le concert des nations depuis quelques années, grâce aux efforts consentis par les premières autorités du pays afin de le hisser au rang des pays émergents. Plusieurs programmes et projets ont été mis en place à cet effet. Parmi eux, l'on peut citer la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE).

Adoptée en août 2013 par le Gouvernement pour la période quinquennale 2013/2017, la SCAPE s'inscrit dans la seconde phase du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP II). Cadre de référence en matière d'actions et de politiques publiques de développement au Togo, elle a pour objectif de participer à hisser le Togo au rang de pays émergent d'ici 2030.

Elle s'appuie sur cinq axes stratégiques prioritaires en faisant une part belle à la promotion du système éducatif.

Si l'année scolaire 2013 a été moins perturbée que celle de 2012, c'est en partie grâce aux efforts consentis par le gouvernement togolais qui entend valo-

verselle à l'horizon 2015, l'alimentation scolaire constitue aussi un moyen de protection sociale pour les enfants qui sont dans les zones vulnérables. Le gouvernement, conscient de cet enjeu, n'a pas manqué d'inscrire cette problématique dans la stratégie nationale de protection sociale", a indiqué Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

"Cette année 2014, un milliard de FCFA ont été prévus pour mettre en œuvre l'opération des cantines scolaires dans 149 écoles primaires et préscolaires au bénéfice de 30.934 élèves", a-t-elle précisé.

"Améliorer les conditions de travail et le niveau de vie des enseignants", tel est, selon le ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, Florent Manganawè, l'objectif de cette coopérative. "Nous avons partagé l'idée avec les enseignants qui s'en sont approprié et nous ont demandé d'aller de l'avant", avait-il précisé le 1er août au cours d'un atelier regroupant le monde éducatif à Lomé.

A ces projets, il faut ajouter les acquis des enseignants, notamment la prime de rentrée qui s'élève à 150 mille francs, 10000 francs comme prime de



Le bâtiment abritant l'ENI de Dapaong

l'ensemble du système éducatif et de la formation professionnelle ces cinq dernières années.

Le Plan sectoriel de l'Éducation (PSE), élaboré initialement sur la période 2010/2020 et désormais organisé en phases triennales jusqu'en 2024, est soutenu par un fonds multilatéral issu du Partenariat mondial pour l'Éducation d'un montant de 45 millions \$US, soit plus de 21 milliards de Fcfa.

A la fin de l'année 2013, la deuxième phase du Projet Éducation et renforcement institutionnel (PERI II), financé par la Banque Mondiale, a été lancée suite aux bons résultats du PERI I.

Des ressources budgétaires en constante augmentation pour répondre aux besoins

Les réformes introduites dans le secteur éducatif sont accompagnées d'investissements conséquents. Ainsi, les dotations budgétaires totales ont plus que doublé sur une période de cinq ans, soit plus de 118% prévu en 2014 par rapport à 2009.

Pour le poste " dépenses de personnel ", il a augmenté de 129% sur la même période.

C'est ce qui explique l'augmentation d'une part des recrutements d'enseignants (+14% sur la période 2009/2012) et d'autre part celle des salaires et des primes.

Un taux de scolarisation en forte hausse

Le nombre d'élèves est en constante augmentation, quel que soit le niveau : préscolaire, primaire, secondaire premier et second cycles.

La suppression des frais de scolarité en juin 2009, dans le TBS (Taux Brut de Scolarisation) en primaire préscolaire et le primaire publics a créé les conditions d'un plus large accès à l'école. Dans le primaire, l'écart entre la scolarisation des filles et celle des garçons ne cesse de diminuer et de tendre vers un ratio 50/50.

La progression de la scolarisation des filles est sensible, l'écart entre les filles et les garçons se réduit. L'influence du poids des cultures s'amenuise.

Aujourd'hui, à l'entrée des cursus scolaires, les filles sont presque aussi nombreuses que les garçons. Mais le grand défi est lié au maintien : les déperditions scolaires des filles restent plus prononcées que celle des garçons. Pour dix garçons, on compte seulement quatre filles dans les lycées.

L'augmentation du nombre d'élèves est significative depuis la rentrée 2008 : +17,22% dans l'enseignement primaire, +23,9 % dans l'enseignement secondaire.

Augmentation des établissements scolaires : une meilleure répartition territoriale

Depuis 2008, 1 958 établissements (tous niveaux confondus) supplémentaires ont été construits, soit une augmentation de près de 25% et une hausse du nombre de salles de classe de plus de 33% (soit près de 12 505 classes supplémentaires).

C'est également dans ce contexte d'augmentation du nombre d'établissements scolaires que se poursuit la transformation progressive des écoles d'initiatives locales (EDIL) en établissements publics. Le processus est en cours d'achèvement avec pour objectif la disparition totale des EDIL à la rentrée scolaire 2014/2015.

Cette année, trois nouvelles Écoles normales d'instituteurs (ENI), situées à Adeta, Niamtougou et Sotouboua, viendront compléter l'offre de formation existante, actuellement à Dapaong, Notsè et Tabligbo. Ainsi, chacune des régions disposera d'une ENI. Pour assurer une meilleure répartition des enseignants, le recrutement est régionalisé.

Les écoles préscolaire, primaire et secondaire dotées en matériels didactiques

Afin d'aider à élever le niveau et les moyens mis à disposition des écoles, l'Etat s'est investi dans la distribution en 2013, de plus de 3 millions de manuels scolaires de lecture et de calcul et d'un guide du maître pour chaque enseignant.

Miser sur un enseignement de meilleure qualité

Préoccupé par la qualité de l'enseignement, le gouvernement a mis en place plusieurs stratégies pour accroître le nombre des enseignants et améliorer leur niveau de formation, y compris pédagogique.

Des dispositions ont été prises pour que le nombre d'enseignants évolue au même rythme que celui des élèves : 42% d'augmentation depuis 2005. La formation initiale est désormais obligatoire. Des formations de rattrapage et de mise à niveau ont été organisées pour les professeurs titulaires qui n'en avaient pas bénéficié.

Le recrutement des enseignants volontaires, un pari gagné

Les enseignants volontaires ne sont pas en marge de la politique éducative du gouvernement. En juillet 2013, un grand concours de recrutement a été organisé à leur profit. Ces enseignants sont employés et payés, souvent modestement, par les parents d'élèves et la communauté pour pallier le manque de professeurs titulaires. On en comptait environ 9 000 début 2013, selon l'Association nationale des enseignants volontaires togolais (ANEVOTO).

Il était prévu le recrutement de 5 000 enseignants volontaires ayant suivi la formation initiale de rattrapage (FIR), essentiellement au préscolaire et au primaire. Le concours a connu la participation de 6 295 enseignants volontaires répartis dans les centres d'écrit de Lomé, Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

Programmée dans le budget de l'État, l'intégration des 5 000 nouveaux enseignants prévoit leur recrutement, leur formation et leur affectation au cours de l'année 2014. Il s'agit de leur offrir un cadre d'emploi sécurisé au sein de la fonction publique.

Toutes ces mesures énumérées et celles qui ne le sont pas ici, laissent entrevoir un bel avenir à notre éducation. Une volonté politique qui a besoin d'être soutenue par tous les acteurs de l'éducation pour une année scolaire 2014-2015 sereine pour le bien des apprenants.

Pierre Agbanda



Le ministre Florent Manganawè des Enseignements Primaire et Secondaire

riser le métier d'enseignant et améliorer les conditions de travail et de vie de ce groupe de fonctionnaires. Parmi les efforts du gouvernement, l'on peut énumérer la création des cantines scolaires, la poursuite de la construction des salles de classes, afin de résoudre le problème d'effectifs pléthoriques et améliorer le cadre éducatif, l'élaboration d'une coopérative d'épargne et de crédit pour les enseignants qui sera effective avant la fin de cette année.

Le programme de cantines scolaires sur financement du gouvernement en faveur des élèves des milieux défavorisés a été lancé le mardi 22 avril 2014 à Gapé Wonougba, localité située à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Tsévié, chef-lieu de la préfecture de Zio par le Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Cette initiative vise à lutter contre la faim à l'école.

"En plus de contribuer à l'accès à l'éducation dans la perspective d'une alimentation uni-

profession d'enseignant sans oublier les 30.000 et 20.000 francs obtenus par la STT (Synergie des Travailleurs du Togo), dans le cadre de ses revendications pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs togolais.

La dernière semaine d'août sera probablement consacrée à la question scolaire avec les efforts du gouvernement durant l'année écoulée et les projets pour l'année à venir en vue d'une année scolaire 2014-2015 sereine.

Quid des réformes dans le secteur éducatif

Les résultats du dernier recensement de la population de 2010 révèlent que 60% de la population togolaise est âgée de moins de 25 ans et que 40% de la population a moins de 15 ans, alors que le taux de croissance démographique est supérieur à 2,8% par an. Face à cette réalité, l'Etat s'est engagé à mettre l'éducation au centre de ses priorités.

C'est ce qui explique les profondes réformes introduites dans

Championnat D1 : Acte 19

Anges FC de Notsè reprend son fauteuil de leader

Le championnat national de football de première division a connu son dix-neuvième acte le week-end écoulé. Les différentes équipes en lice ont connu des fortunes diverses mais la plus chanceuse reste le champion sortant, Anges de Notsè, qui retrouve son fauteuil de leader après sa victoire, un but à zéro, devant l'AS Douanes mais aussi grâce au verdict de la Commission d'Homologation qui a tranché en sa faveur après le recours l'opposant au club portuaire.



Anges FC de Notsè

Le champion sortant, Anges FC de Notsè, a effectué une bonne opération ce week-end en dominant sur la plus petite des marques l'AS Douanes de Lomé, un but à zéro.

De son côté, Semassi de Sokodé, jusque-là leader de la D1 depuis la 18ème journée, a lui aussi réalisé un hold up devant Asko de Kara (1-0). Mais les Guerriers de Tchaoudjo se verront chiper leur place de leader de la première division après la décision de la Commission d'Homologation de la Fédération Togolaise de Football qui a tranché en faveur du champion sortant, Anges FC de Notsè, dans le litige l'opposant à l'AS Togo Port.

Le club portuaire avait fait participer un joueur non homologué à la confrontation avec Anges lors de la 18ème journée, qui avait tournée à son avantage. Cette décision lui fait perdre logiquement trois points au bénéfice de Anges FC.

Du coup, le champion sortant se retrouve en tête du championnat à deux longueurs de son dauphin, Semassi de Sokodé (34pts).

Dans les autres rencontres, l'AS Togo Port, en plus d'avoir perdu trois points sur tapis vert, a été tenu en échec par Gomido (0-0). Dyto est contraint au partage des points par Agaza de Lomé (2-2). C'est également un score de parité entre Gbikinti de Bassar et Unisport de Sokodé (0-0), alors que Maranatha prend

le dessus devant Foadan (1-0).
JPB

Le classement D1 à l'issue de la 19ème journée

- 1er - Anges 36pts +12
- 2ème - Sémassi 34pts +14
- 3ème - Tg Port 28pts +1
- 4ème - Agaza 24pts +2
- 5ème - Foadan 24pts -1
- 6ème - Maranatha 24pts -3
- 7ème - Gomido 20pts -8
- 8ème - Unisport 19pts -2
- 9ème - Asko 17pts -3
- 10ème - Dyto 17pts -4
- 11ème - Gbikinti 16pts -6
- 12ème - As Douanes 15pts -2

Résultats de la 19ème journée de D1

Anges 1-0 AS Douanes
DYTO 2-2 Agaza

AS Togo Port 0-0 Gomido
Maranatha 1-0 Foadan
Gbikinti 0-0 Unisport
Asko 0-1 Semassi

AVIS DE DECES

- Togbui Odjima KALIFE III, Chef du Canton de Vogon
 - M. AGBOH Ahouélé Paul Agent technique de santé à la retraite
 - La famille N'SOUGAN-ASSOGBA de Vogon
 - Veuve NADOR Ayélé Epouse AGBOH et sa fille
 - Le Directeur et le personnel du journal FOCUS INFOS
- Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de :



Jules Komlanvi Défali AGBOH
Employé à FOCUS INFOS

Survenu le 20/08/2014 au CHU-CAMPUS à l'âge de 38 ans
PROGRAMME

- Jeudi 28 Août 2014
- 19h00 : Messe veillée en l'église Ste Marie-Reine du Monde-Bè
- Vendredi 29 Août 2014
- 06H00 : Exposition du corps au foyer paroissial Marie Reine du Monde de Bè
- 8h30 : Levée du corps
- 09H00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de Bè Kpota
- Les salutations d'usage seront reçues au cimetière
- Samedi 30 Août 2014
- 6H00 : Messe de requiem en la même église



Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)



Communiqué

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a le plaisir d'informer le public qu'elle est propriétaire d'un immeuble sis à Baguida d'une contenance superficielle de 27 ha 25 a 98 ca, objet du Titre foncier n°21.583 RT issu de la fusion des titres fonciers nos 13753,5973 et 1814.

La collectivité KPELE HLOMADI élève des prétentions de droit de propriété sur ledit immeuble et a assigné la CNSS devant le Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé qui a ordonné une expertise immobilière afin de situer le TF n°21.583 par rapport à l'immeuble dont la collectivité KPELE HLOMADI prétend être propriétaire.

Sans attendre les résultats de l'expertise, il est revenu à la connaissance de la CNSS que la collectivité KPELE HLOMADI, estimant être propriétaire des lieux, aurait approché des éventuels acquéreurs en vue de la vente des parcelles de terrain issues du TF n°21.583.

La CNSS tient à rappeler à toute personne qui s'évertuerait à acquérir des lots de terrains auprès de la collectivité KPELE HLOMADI dans ledit domaine, le ferait à ses risques et périls, car conformément aux dispositions de l'article 96 du décret foncier du 24 juillet 1906, le Titre foncier est définitif et inattaquable et confère le droit de propriété de la CNSS sur l'immeuble, objet du Titre foncier n°21.583 RT.

Pour toute information, s'adresser à la SCP AQUEREBURU & PARTNERS Société d'Avocats, Juridique et Fiscal sise au 777, Avenue Kléber DADJO, Tél : 22 21 05 05, B.P. 8989.

Fait à LOME, le 18 AOÛT 2014



[Signature]
Koffi Kadanga WALLA

QUI SERA LA 20^{ème} MISS TOGO



1
Merveille Djédjome **ADABUNU**
19 ans, 1,68m 55kg
1^{ère} année Gestion des Entreprises



2
Priscillia Akouvi **ADEDZE**
20 ans, 1,69m 59kg
2^{ème} année Journalisme



3
Gaëlle Akou Yayra **ADZOH**
21 ans, 1,73m 55kg
3^{ème} année Finance - Contrôle Comptabilité



4
Laurence Dadinembou **ASSIH**
21 ans, 1,71m 64kg
3^{ème} année Droit



5
Solim Alifa **ATCHABAO**
23 ans, 1,70m 52kg
2^{ème} année Tourisme



6
Charlene Cherrie **AYI**
19 ans, 1,73m 58kg
1^{ère} année Interprétariat



7
Sandra Doga **BEBESSIKI**
20 ans, 1,66m 54kg
3^{ème} année Audit - Contrôle



8
Laura Magnim **BILAOU**
18 ans, 1,70m 53kg
Terminale G1



9
Gwladys Maygan Nayra **CACCAVELI**
20 ans, 1,66m 64kg
1^{ère} année Droit



10
Tatiana Mariama **CAMARA**
20 ans, 1,70m 55kg
3^{ème} année Gestion PMI / PME



11
Eliane Afiyo **EKLOU**
19 ans, 1,71m 59kg
1^{ère} année Biologie



12
Ginette Dédé **EKOUÉ-TOULAN**
22 ans, 1,69m 57kg
3^{ème} année Management International



13
Florence Noviti **KODJO**
20 ans, 1,70m 61kg
2^{ème} année Management International



14
Aimée Arko **KOUTANDJI**
21 ans, 1,71m 62kg
3^{ème} année Communication



15
Jolindah Ablavi Mawussi **LITOR**
22 ans, 1,73m 61kg
Terminale G1



16
Marie Vianney **MATCHAMBO**
20 ans, 1,68m 58kg
Terminale A4



17
Jessica Télé Augustine **MENSAH**
21 ans, 1,72m 52kg
3^{ème} année Management International



18
Diana Kassaro **MISSITE**
20 ans, 1,74m 58kg
Licence Réseaux Télécommunications



19
Amicha **OURO-AGOUDA MOLLAH**
21 ans, 1,69m 52kg
3^{ème} année Communication - Relations Publiques



20
Gnimpal **SAMBIANI**
22 ans, 1,68m 58kg
3^{ème} année Droit International



21
Médina **SOUMAHORO**
22 ans, 1,70m 55kg
Master 2 Gestion Ressources Humaines

